



JUILLET -
AOUT - SEPTEMBRE
2022

Mairie
04 77 76 25 08

Mercredi 9h-12h
Vendredi 9h30- 12h30 et 14h-17h
www.verrieresenforez.fr



PROJET ÉCOLE : MALGRÉ LES VENTS CONTRAIRES, ÇA AVANCE...



DÉMARRAGE DU DISPOSITIF « COUP DE POUCE » - AUTO-STOP ORGANISÉ ET COVOITURAGE DE PROXIMITÉ

Ce nouveau dispositif proposé par Loire Forez en lien avec la commune a pour objectif de faciliter le déplacement des habitants. Déjà en place sur les communes de Montrbrison, Bard, Ecotay il devrait s'étendre sur le territoire progressivement compte tenu du contexte économique actuel.

Comment cela fonctionne ?

En mode « covoiturage » :

Les conducteurs qui le souhaitent peuvent de façon anticipée proposer des places dans leur véhicule sur leurs trajets réguliers ou occasionnels entre Verrières, Montrbrison, Ecotay ou Bard en utilisant la plateforme régionale « mov'ici » movici.auvergnhonealpes.fr, un peu comme « blablacar » cette plateforme regroupe sur le même réseau les utilisateurs de covoiturage au niveau régional. L'inscription est gratuite et nécessite néanmoins l'adhésion à une charte d'utilisation.

En mode « autostop » :

Plusieurs points d'arrêts « stop » sont identifiés sur les communes participantes. Vous les identifierez par ce panneau :



A verrières, nous avons identifié pour l'instant les arrêts de bus sur la RD496 : la feuillat et Les grands Champs/ Arpheuil (En lien avec Ecotay/Quérézieux).

L'objectif est de rendre sécurisants les lieux d'attente des usagers. Pour les utiliser, rendez vous à l'un de ces points d'arrêts et indiquez aux automobilistes votre intention de covoiturer (pouce levé ou pancarte destination).

A noter :

Pour pouvoir utiliser ce dispositif, inscrivez-vous gratuitement en amont dans les mairies de Verrières, Ecotay, Bard ou Montrbrison. A cette occasion, la mairie vous remettra une carte d'identification personnelle, la charte d'utilisation et un sticker à coller sur le parebrise pour les conducteurs. La carte et le sticker serviront à vous identifier entre utilisateurs.

Plus d'informations sur www.verrieresenforez.fr ou

www.loireforez.fr
Kevin Klein

Le 18 mai dernier l'architecte et les bureaux d'étude ont remis l'Avant-Projet Définitif, discuté ensuite au Conseil Municipal du 2 juin. Il s'agissait de figer définitivement le projet, ses plans, ses dimensions, ses matériaux et équipements ainsi que le coût estimé correspondant. C'est sur cette base que le Permis de Construire a été déposé le 28



juin, nous faisant ainsi entrer dans le concret : les plans joints en annexe sont ceux de notre future école ! Vous y découvrirez l'organisation des espaces de l'école, la cour - qui sera accessible à tous hors temps scolaire -, les sanitaires publics, l'auvent abribus, etc. Ce projet représente la meilleure synthèse que nous avons pu trouver entre les besoins, les envies, les

contraintes de tous ordres, le sérieux budgétaire et les renoncements liés... « Nous » représentant ici l'équipe municipale, l'équipe pédagogique et associée, l'assistant maître d'ouvrage, l'architecte et les bureaux d'étude. Lors d'un prochain Conseil Municipal, ses membres seront appelés à valider formellement le coût objectif et la rémunération de la maîtrise d'œuvre, qui engagera alors la phase suivante, appelée phase PROJET. Viendra ensuite la rédaction des spécifications nécessaires à la consultation des entreprises.

Côté subventions, trois bonnes nouvelles. L'Etat, au titre de la Dotation à l'Équipement des Territoires Ruraux, nous alloue 304 200 €, soit 20% du montant des dépenses estimées lors du dépôt du dossier. Nous bénéficierons également de deux aides pour la rénovation énergétique du presbytère : 20 000 € du SIEL et 11 250 € de Loire Forez Agglomération. Nous devrions obtenir 9000 € de l'ADEME, Prime Chaleur Avenir, pour la chaudière bois granulés. Nous venons de répondre également à l'Appel à Projets de la Région pour l'utilisation de bois local : dans la mesure où le projet prévoit la mise en oeuvre de sapin pectiné local, nous sollicitons une subvention de 52 000 €, représentant 30% du lot bois local estimé. La Région, que nous avons sollicitée à

hauteur de 456 000 € au titre du Contrat Région, nous demande de scinder le projet en deux dossiers : Contrat Région pour ce qui relève de l'école et de la cantine et Bonus Ruralité pour les sanitaires publics et le local communal du sous-sol. Les réponses officielles définitives de la Région et du département ne sont pas annoncées avant octobre-novembre.

Le projet avance sans retard ; pour autant cela ne doit pas masquer les difficultés. Nous subissons de plein fouet la conjoncture inflationniste et imprévisible des marchés. Pour illustration : lors de l'esquisse les travaux étaient estimés à 1 000 000 € HT. Lors de l'Avant-Projet Sommaire, en décembre, l'estimation s'élevait à 1 209 000 € HT, pour 1 427 000 € HT aujourd'hui et ce, malgré des renoncements importants pour contenir le budget... Entre décembre 2021 et avril 2022, l'index INSEE BT01, qui reflète l'évolution des coûts dans le secteur du bâtiment, est passé de 119,7 à 124,9 soit un coefficient de 1,043...

Nous formulons deux espoirs : le premier, d'obtenir les financements du Département et de la Région et le second de bénéficier d'un contexte plus favorable au moment de la consultation des entreprises. A suivre ...
Françoise Audin-Vernet

COMMÉMORATION DU 8 MAI



PROJET EOLIEN SUR NOTRE COMMUNE

Comme cela vous a été annoncé lors des vœux municipaux et dans les Echos précédents, un porteur de projet, Eurowatt, s'intéresse au potentiel éolien de notre commune.

Ce type de projet est très clivant et notre village ne fait pas exception, aussi le conseil municipal souhaite que ce sujet soit traité dans le calme et la transparence qui s'imposent.

Aucune étude n'est engagée et aucune décision n'est prise à ce jour. En outre il faut savoir que la commune n'a pas le dernier mot puisque c'est le préfet du département qui, au final, signe ou non, le permis d'exploiter ces installations.

Aussi, nous voulons accompagner l'instruction de ce projet plutôt que de subir une installation contre notre gré. En effet, le

projet peut se faire contre l'avis de la commune en créant des tensions pour des années. L'exemple du village voisin de Gumières nous le rappelle.

Au sein de Loire Forez agglomération, qui ne se positionne pas sur le sujet, une charte a été mise en place par et pour les élus lors du mandat précédent. Nous l'avons activée et nous avons ainsi recueilli les avis des communes voisines. Via cette charte, LFA nous apporte son appui technique et son évaluation du dossier.

Nous souhaitons vous associer à cette réflexion engageant la commune pour une vingtaine d'années de la manière suivante : Nous allons organiser une soirée à l'automne - au cours de laquelle, le porteur de projet s'adressera directement et exclusivement aux habitants du village, et

un collectif d'opposants en fera de même dans un deuxième temps. A chaque fois, vous pourrez poser vos questions aux intervenants.

Par la suite, nous organiserons des permanences des uns et des autres afin de compléter les informations entendues et poser de nouvelles questions sur ce sujet. Enfin, nous organiserons la visite d'un site d'éoliennes en activité, pour compléter nos connaissances et se rendre compte de l'impact réel d'un tel projet.

Nous souhaitons ainsi que chacun puisse éclairer son point de vue et que nous parvenions ainsi à élaborer une décision collective équilibrée.

Hervé Peyronnet

Vie de la commune

PERSONNEL COMMUNAL

Du changement au sein du personnel communal : Sébastien Faure notre cantonnier va nous quitter pour rejoindre l'antenne du Département à Saint Bonnet le Château, poste qui lui permet de se rapprocher de sa compagne. Il sera remplacé cet été par un jeune étudiant, Maxime Taillandier. Le recrutement de son remplaçant est en cours, la sélection du candidat retenu n'est pas décidée.

27 juin dernier, Chrystel Ribbes faisant fonction d'Atsem l'après-midi a quitté son poste pour une autre orientation professionnelle.

Ce poste sera renouvelé en septembre dans un format différent pour conserver trois personnes au sein de notre école.

Un réaménagement des emplois du temps de Corine et Tiphaine est envisagé sur leur demande.

LES CLASSARDS, C'EST REPARTI !

Les classards de Verrières-en-Forez se relancent plus motivés que jamais ! Nous souhaitons être un soutien pour toutes les associations de notre commune en les aidant lors de leurs manifestations. Par exemple, nous avons pu être présents durant le week-end des monts de la balle, puis le samedi 18 juin pour les 40 ans de l'ASV et enfin le lendemain à la fête des aromatiques à Abiessence.

Pour être d'autant plus investis dans la vie du village, nous organiserons une vente de brioches pendant la semaine du 8 au 12 août 2022 où nous déambulerons dans le village avec notre bonne humeur ! Puis, le samedi 13 août nous vous proposerons un bal des jeunes en compagnie d'un dj. Durant le week-end du 15 août, nous mettrons en place un stand afin de vendre encore une fois des brioches. Leur prix sera évidemment libre.

Camille Sahuc



Alezio, Manon O, Maxime, Charlotte, Thomas
Noemie, Louise, Camille
Membres manquants : Linoa et Manon I

VOIRIE

Plusieurs travaux ont été réalisés sur la commune ce dernier trimestre. Une partie de la route d'Arpheuil a été reconstruite suite à un affaissement. Les employés communaux ont également réalisés de nombreux travaux de voirie grâce à la location d'une pelleteuse.

Certains d'entre vous ont aussi pu remarquer que les allées de la partie basse du cimetière ont été engazonnées au printemps. Le but recherché est de ne plus utiliser de produit désherbant et de conserver des allées propres. Après être allés voir d'autres communes, nous avons décidé d'engazonner les allées. Malheureusement le manque d'eau et les conditions climatiques du printemps ont perturbé la levée des graines et l'aspect visuel actuel ne correspond pas à nos espérances. Nous ré-évaluerons la situation en début d'automne.

Les allées de la partie haute du cimetière doivent elles aussi être engazonnées cet automne. Du fait de la fréquentation importante pour la période de la Toussaint, le semis ne se fera pas en septembre mais début novembre. Ce semis sera effectué par une entreprise qui enrobe les graines d'une capsule de nutriments afin qu'elles germent rapidement et puisse s'implanter dans des sols pauvres et peu propices (hydromulching). Cette technique a été utilisée par la commune de Soleymieux, pour son cimetière, similaire à celui de Verrières en Forez, avec un résultat après plusieurs années très positif.

Thierry Malhière



DERNIERS JOURS D'ÉCOLE

Le retour du beau temps et la liberté d'organiser des sorties ont permis aux 2 classes de Verrières de participer à de nombreux projets. Ainsi, le 9 mai fut l'occasion de découvrir un film d'animation au Rex tout en visitant la belle ville de Montbrison. L'association des sylviculteurs du haut montbrisonnais a permis aux enfants d'appréhender la forêt à travers divers ateliers ludiques le 13 mai. Enfin, voltige et promenade à poney étaient au programme de la journée du 27 juin au centre équestre de Montsupt. Pour conclure cette année scolaire, la fête de l'école avec un spectacle des enfants a eu lieu le 1er juillet ainsi qu'une kermesse regroupant tous les enfants du RPI le 4 juillet. Je souhaite de bonnes vacances bien méritées à tous nos petits écoliers.
Rodolphe Thivel



A NOTER :

- Suite à une hausse du tarif fournisseur des repas de la cantine et pour garder une certaine équité au sein du RPI nous sommes contraint d'augmenter la contribution demandée aux familles. Elle passera donc à 4,10 € TTC/repas/enfant dès la rentrée.
- Pensez à acheter la carte de transport scolaire pour vos enfants avant le 19 juillet (surcoût de 30€ au-delà de cette date) sur le site de la région. Vous pourrez ensuite demander un remboursement de 50% du tarif (non majoré) auprès de la mairie.



BUS DE L'UDAF

Fin de la phase de test de 6 mois pour le bus de l'UDAF à Verrières.

Au total, le bus sera venu 5 fois (une tournée a été annulée et une autre écourtée en raison de la neige).

Sur ces 5 présences, 8 demandes ont été enregistrées. Avec le recul, cette phase de test est un succès pour le

Département puisque 60% des demandes ont abouti à une ouverture de droits aux demandeurs, 35% sont en cours d'autorisation et 5% ont essuyé un refus.

Fort de cette expérience, le dispositif sera renouvelé dans d'autres communes à la rentrée.

Kevin Klein



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Verrières continue d'accueillir les jeunes du SNU, vous les avez certainement déjà croisés dans le village coiffés de leurs casquettes bleues et polos blancs. Ils sont logés dans les locaux de la joie de vivre et au lycée.

En accord avec la mairie, ils doivent réaliser des travaux d'intérêt général, les missions qui pourront leur être confiés sont par exemple, l'entretien du monument au mort mais aussi la réouverture et l'entretien de quelques-uns des nombreux chemins que comporte la commune...

Lucas Pommier

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Les activités sportives régulières continuent jusqu'à début juillet. Il s'agit de la gym les mercredis soirs de 19h15 à 20h15, du pilâtes et yoga les mardis soirs entre 18h30 et 20h30, du chi-gong les jeudis soirs entre 18h15 et 19h45, marche nordique les dimanches matins de 9h30 à 11h, atelier Voix et Chant un lundi par mois de 18h30 à 20h et de l'atelier de Chant Familial le samedi matin une fois par mois.

Pour la rentrée, les activités gym, chi-gong et marche nordique sont reconduites. Pour les activités pilâtes et yoga, nous recherchons actuellement un professeur pouvant remplacer Anaïs pendant son congé maternité, jusqu'à début janvier. De nouvelles activités pourront éventuellement être proposées.

L'AFR a organisé 2 cafés des parents animés par Alice Massardier de l'association Parent'Aise. Le café des parents est un moment ouvert à tous, parents ou grands-parents, pour discuter de questions autour de la parentalité ;des aides et ressources possibles pour gérer au mieux la vie en famille. Le dernier café des parents de cette année prévu le 1er juillet est reporté en septembre.

L'art floral se poursuivra également l'année prochaine.

Les stages de cirque pour enfants de 6 à 12 ans seront reconduits lors des petites vacances, les lundis, mardis et mercredis de la 1ère semaine. L'association réfléchit actuellement à une modification des tarifs pour s'adapter au mieux aux besoins des familles et aux normes d'encadrement.

Point de médiation numérique : l'association met à la disposition des personnes ayant des besoins, une aide à l'utilisation d'outils informatiques du point de vue technique si nécessaire ou simplement pour une utilisation personnelle.

Veronica Vinci ayant souhaité quitter l'association, Françoise Rizand va prendre le relais pour l'instant au secrétariat et à l'animation de l'AFR. Une permanence sera assurée au local les lundis après-midi et mardis à partir de juillet.

Dates à retenir :

-samedi 2 et dimanche 3 juillet : Rebonds de la balle

-vendredi 9 septembre : pot de l'AFR et pique-nique partagé : inscriptions aux activités, présentation (possibilité de séances découvertes)

-dimanche 11 septembre : Marche des confitures avec un parcours familial

balisé en accès libre et 3 parcours marcheurs. Les personnes ayant envie d'aider l'association pour l'organisation (ravitaillement, balisage, fabrication de confitures...) sont invitées à se faire connaître au secrétariat au 09.65.33.88.13 ou afr.verrieres@orange.fr Les recettes de confitures originales seront les bienvenues ainsi qu'un ou deux pots pour les déguster !

-samedi 17 et dimanche 18 septembre : Rebonds de la balle

-samedi 24 septembre : clôture des Rebonds de la balle à Verrières. Spectacles et soirée musicale Françoise Rizand

L'atelier chant familial avec Françoise Rizand a trouvé son public. Il sera reconduit à la rentrée. L'activité chant adulte continuera également le 1er lundi de chaque mois à la salle d'animation.



FESTIVAL DES MONTS DE LA BALLE



L'édition du "Petit Festival Les Monts de la Balle" porté par l'AFR de Verrières, a eu lieu le 4 et 5 juin 2022 et a réjoui petits et grands.

Pour cette 27ème édition, la météo et le bon retour des festivaliers sur la programmation, leur plaisir de se rassembler, a été une vraie bouffée d'air pour les organisateurs et les bénévoles investis tout au long de l'année.

Un weekend ensoleillé avec un public familial venu nombreux après 2 années d'absence :

1500 à 2000 personnes par jour, à la rencontre de 10 compagnies réparties sur 3 scènes du bourg et du lycée hôtelier.

Un festival recentré au cœur du village, avec une programmation riche et toujours avec son marché artisanal, ses points de restauration et sa buvette.

Un coin au calme aménagé pour les familles sur la cour d'école a été un franc succès.

Le système de participation libre a plutôt bien fonctionné afin de permettre l'accès à la culture pour tous : l'objectif premier de l'association.

L'association a pu compter également sur la dynamique équipe des « classards » du village qui a pris en charge les déchets et le tri pendant 2 jours après une courte formation auprès de Loire Forez. Un grand merci pour leur motivation.

La saison n'est pas terminée puisque de nombreuses programmations sur le territoire de Loire Forez sont prévues jusqu'en Septembre, avec une soirée de clôture à Verrières en Forez le 24 Septembre.

<https://www.famillesrurales.org/verrieres-en-forez/>
Françoise Rizand

ASV — 40 ANS ÇA SE FÊTE !

L'AS Verrières vient de terminer cette saison (enfin complète) par une grande fête à l'occasion de son quarantième anniversaire. Cela a été l'occasion pour nombreux d'entre nous de retrouver d'anciens coéquipiers et de remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont succédés et qui ont permis à l'association de durer durant toutes ces années. Un bal a également été organisé et cette soirée a pu rassembler toutes les générations.

Du côté sportif, une mention spéciale à notre nouvelle équipe senior qui, malgré les difficultés, n'a jamais renoncé et a fini la saison en net progrès. Par contre, l'équipe criterium ne sera pas renouvelée l'an prochain afin de renforcer et mieux encadrer nos séniors. Les plus de quarante ans ont également fait une très belle saison et devrait se renforcer également l'an prochain.

Toujours en entente avec St-Anthème, nos plus jeunes continuent de progresser mais les effectifs ont du mal à se renouveler. Si votre enfant est intéressé par la pratique du football, n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Toutes les générations ont une équipe qui les attend à L'AS VERRIERES.

Info : L'assemblée générale se déroulera le mercredi 13 juillet au stade municipal.

Eric Sahuc



Informations économiques et sociales



INSECTES ET BIBLIOTHÈQUE



Des nouveautés sont arrivées en mai. Venez découvrir ces livres pour adultes et enfants. L'exposition « INSECTES » reste à la bibliothèque jusqu'au 25 juillet.

Nous proposons une animation le 22 juillet après-midi pour les enfants. Selon les âges, ils créeront des insectes en 3D, en kirigami (à découvrir....) ou avec des objets à recycler. Si vous êtes intéressés, contactez-nous aux heures d'ouverture ci-dessous ou par mail : bibliotheque.verrieres@gmail.com ou adressez-vous au 04 77 76 21 79.

Ouverture estivale en juillet et août :

- tous les vendredis de 16 à 18h.

- les mercredis 13/27 juillet et 10/24 août de 10h15 à 11h15.

Tout l'été, les prêts sont de 6 semaines.

Début août, nous installerons l'exposition tout public «A BICYCLETTE ». Avis aux amateurs de la « petite reine ». BEL ÉTÉ À TOUS.

Alain Vasseur

LES AMIS DES ORGUES

Le dimanche 21 août, les Amis des orgues de Verrières-en-Forez sont heureux de vous convier dans l'église Saint Ennemond pour le concert L'âme romantique - le violon dans tous ses états où la formation Math&as Duo constituée du violoniste Alain Arias et du pianiste Jean-Baptiste Mathulin que certains d'entre vous ont pu découvrir l'an dernier, interprétera des airs de Granados, Grieg, Schubert, Tchaïkovski et Wieniawski.

Rendez-vous vous est également donné dimanche 18 septembre de 14 heures à 18 heures dans l'église Saint Ennemond à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Véronique De La Hougue



GROUPEMENT SYLVICOLE

Propriétaire de parcelles forestières, petites ou grandes, connaisseur ou novice, à l'heure où la forêt est au cœur des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques, vous êtes soucieux de mieux la connaître et de la valoriser durablement. Le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais peut vous accompagner. Association créée en 1985 et regroupant 300 propriétaires forestiers du Haut-Montbrisonnais, le Groupement apporte :

- **l'assurance responsabilité civile** pour les parcelles boisées de ses adhérents
- **l'abonnement à 2 revues forestières** et, avec l'appui du CRPF, Centre Régional de la Propriété Forestière, établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées :
 - des conseils qualifiés, des échanges de bonnes pratiques, de bons plans et de réflexions
 - des sorties terrain (en forêt, dans des entreprises, etc), des voyages
 - des formations (cycle d'initiation à la gestion forestière, cycles de perfectionnement)
 - le lien vers les acteurs de la forêt privée : le syndicat des propriétaires privés forestiers Fransylva, les experts forestiers, coopératives forestières, exploitants forestiers, scieurs, pépiniéristes..., la Direction Départementale des Territoires , etc

Groupement des Sylviculteurs du Haut Montbrisonnais

- 6 Bd Carnot - 42600 Montbrison

gsh42600@gmail.com

ADHESION : à partir de 22 € par an *tarif 2022

Sur le territoire Loire Forez Agglomération

- La forêt représente 37% du territoire : 48 688 hectares

- 97% de forêts privées, seulement 3% de forêts publiques - 16 500 propriétaires pour 2,9 hectares en moyenne

- Filière bois : 443 entreprises - 1515 emplois

- Une forêt privée très morcelée : 90% ont moins de 4 hectares seul 40% de l'accroissement annuel (bois produit par la forêt en un an) est récolté

LE SAVIEZ-VOUS ?

?

FÊTE DES AROMATIQUES



Le 19 juin, la fête des aromatiques a eu lieu après 2ans d'absence. Cette journée a été organisée par Abiessence.

Le matin, les participants ont pu faire la marche des druides, un circuit de 5kms balisé et agrémenté de jeux pour découvrir les ingrédients d'une potion magique.

De retour de la marche ils ont pu découvrir différents produits sur le marché de producteurs qui regroupait une vingtaine d'exposants locaux.

A midi, les plateaux repas ont été confectionnés et servis par 3 associations du village : le CCAS, les parents d'élèves et les classards.

L'après-midi, une multitude d'activités était proposée sur le site : jeux d'énigmes dans le jardin botanique et sentier forestier, structures gonflables, poneys, maquillage, karts à pédales, balanz bike, train électrique, escalade, tyrolienne et bien d'autres ! Sébastien Marion un habitant de Verrières a réalisé une sculpture à la tronçonneuse !

Et enfin, les passionnés et les curieux ont pu découvrir du matériel forestier en démonstration !

Lucas Pommier

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ



Le groupe de rock local Les Criquet's invité par la gAndolle le 20 mai à rencontré un franc succès. L'épicerie organise une autre soirée « les vendredis de l'été » le 08 juillet, cette fois-ci c'est le groupe Pierre et Raynard qui viendra mettre l'ambiance sur le parvis de l'église.

Lucas Pommier



FÊTE DE L'ÉCOLE

Après 2 ans sans fête de fin d'année, nous avons enfin pu nous retrouver à l'école de Lérigneux pour la célébrer avec l'ensemble des enfants du RPI. Cette fête s'est déroulée dans la bonne humeur et la bonne ambiance.

L'APE souhaite un bel été et de bonnes vacances à toutes les familles.

On se retrouve l'année prochaine pour toujours plus de manifestations au profit de nos enfants.

Le bureau de l'APE



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE COMITÉ

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 03 avril de nouveaux bénévoles sont venus prêter main forte à l'association.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Président: Jérémie Voldoire
- Vice-président : Alain Décultieux
- Trésorière : Maryse Malhière
- Vice trésorier : Gilles Clavelloux
- Secrétaire : Annie Poncet
- Vice secrétaire : Julie Couret

Lucas Pommier

Dates à retenir

Juillet

- 1 : présence du ludobus
- 08 : concert Pierre et Reynald (la Gandolle)
- 13 : assemblée générale de l'ASV
- 14 : commémoration
- 22 après-midi : animation à la bibliothèque

Août

- 13/14/15 : week-end de la fête patronale de Verrières-en-Forez organisé par le comité des fêtes. => voir programme ci-dessous
- 21 : concert l'âme romantique

Septembre

- 1 : rentrée scolaire
- 9 : pot de l'AFR et pique nique partagé
- 11 : marche des confitures
- 18 : journée du patrimoine (visite de l'église)
- 24 : clôture des Rebonds de la balle à Verrières

PROGRAMME DU WEEK-END DE LA FÊTE PATRONALE

SAMEDI 13 AOUT

- Marche CCAS
- Concours de pétanque ACCA
- Snack
- 21h30- 2h bal des classards

DIMANCHE 14 AOUT

- Vide grenier
- 8h Tripes
- Snack toute la journée

LUNDI 15 AOUT

- Chasse aux trésors
- Structure gonflable
- 12h vin d'honneur mairie
- 15h à 18h magie en déambulation
- 15h30 spectacle déambulatoire de clown
- 16h30 spectacle déambulatoire de clown
- 17h30 spectacle déambulatoire de clown
- 18h : spectacle magie : lepresquedigitateur
- 19h Soupe aux choux
- 20h -1h orchestre Prat
- 21h30 Feu d'artifice

Récréation en famille

Trésors de Verrières :

Quand l'écluse est ouverte, le bois va chanter et la scie rit d'avance,
Ou suis-je ?

Proverbe :

Au 15 août le coucou perd son champ, c'est la caille qui le reprend.

Enigme :

Qu'est-ce qui nous appartient et que les autres utilisent plus que nous ?



Ce poteau se trouve à Phialet et il sert à désigner l'emplacement d'une ligne à haute tension souterraine qui relie Bordeaux à Genève .

Réponse de l'énigme N°31 : le dictionnaire

Un
peu

d'histoire :
Il y a un peu
plus de 70 ans,
des hommes se
sont rencontrés, se
sont parlés et ont
compris qu'il fallait s'unir
pour construire ensemble
l'essentiel pour la vie : capter
l'eau (création du syndicat le 28
décembre 1948).

Avec l'aide précieuse du génie rural des
eaux et forêts, ils ont pu entreprendre les
travaux nécessaires pour le captage des
sources, la mise en place des canalisations
principales, ainsi que la construction de quatre
réservoirs.

A l'époque, le projet prévoyait l'alimentation de quatre
communes (Verrières, Lézigneux, Saint Thomas et
Précieux), à raison de 125 litres d'eau par personne et par jour.
La mise en place de ces travaux prit plus d'une décennie (entre
1958 et 1965) avant que les habitants voient enfin arriver l'eau
courante dans leur maison.

L'eau est source de vie et les ressources ne sont pas inépuisables.
Face à l'accroissement des besoins quotidiens et au changement
climatique, chacun se doit de maîtriser sa consommation et aussi de
contrôler si l'installation ne présente pas de fuites. Pour cela, après
avoir fermé tous les robinets, il faut vérifier si le compteur est bien à
l'arrêt.

Protéger l'eau c'est protéger la vie...

Avant l'arrivée de l'eau courante,
les hommes puisaient l'eau et les bêtes
s'abreuvaient à la fontaine du village.
Maurice Taillandier

Vers hier

LE SOLEILLANT

Le château du Soleillant était une maison seigneuriale du XV^{ème} siècle composée de quatre tours carrées toutes reliées entre elles par des murs, des bâtiments avec cour intérieure. Le logis au nord, est renforcé à l'extérieur par une tour. Le Soleillant a connu une histoire quelque peu chaotique. Les renseignements sont peu abondants sur les premiers seigneurs du dit domaine. La famille du Soleillant est mentionnée dès 1250 avec Guillaume du Soleillant, prêtre-chaplain du comte de Forez Guy V qui se trouvait en Orient. En 1338 Guillemet du Soleillant est prévôt de Saint-Romain le Puy. Artaud du Soleillant et Charles du Soleillant sont dans l'entourage de Jeanne de Bourbon et d'Anne Dauphine, comtesse de Forez en 1409, signifiant que le fief du Soleillant ait pu avoir une certaine importance. En 1433 Jean Du Soleillant est prieur de Saint Romain le Puy. La décadence du Soleillant débute en 1533 lorsque l'habitation est partagée entre le seigneur François de Saint-Maurice du Soleillant et un laboureur, Jean Dumas. Les terres de la seigneurie de Soleillant s'étendaient de Montgenest aux hameaux du Mas, du Plénet et du Soleillant jusqu'aux rives de la Vidressonne. Elles englobaient également un chenevier (fabrication du chanvre) près du pont du Moingt et une



vigne entre Verrières et Lézigneux Au cours des XVI et XVII^{ème} siècles les propriétaires se succèdent laissant le château dans un piteux état : Les Châtillon, Les Courtois d'Arcollières, originaire de Savoie, la famille Rival puis la famille De la Pierre de Saint-Hilaire. Après 1693 le château reste inhabité.

Pendant la Révolution, le Soleillant servira de refuge à des prêtres réfractaires cachés par Antoinette Montet dite « la Tante ». Née à Gumières en 1735, cette femme très pieuse, vendit tous ses biens pour la fondation du séminaire. La Tante mourut en 1828 au Soleillant. Parmi ces prêtres se trouve l'abbé Perrier qui donnera sa notoriété à Verrières. Le château du Soleillant accueillera aussi le séminaire de Verrières de 1809 à 1919.

Aujourd'hui le château du Soleillant n'est plus vraiment identifiable au milieu des constructions. On remarque la présence de larges dalles perpendiculaires à la façade qui attestent de la présence de la chapelle qui a été détruite. Un peu plus loin un portail Louis XIII est digne d'intérêt. Au hasard de promenades on peut retrouver quelques vestiges anciens dans des constructions du hameau du Pléney. Sandrine Vialle



Recette de cuisine

FLEURS COMESTIBLES

Manger des fleurs ne date pas d'hier. D'aucuns affirment même que nos ancêtres du Paléolithique ne s'en privaient pas. Rien d'étonnant, puisque les fleurs sauvages comestibles ont de nombreux atouts. Elles sont colorées, offrent un large éventail de goûts et ce, durant toute l'année. Tout comme certaines épices, elles peuvent devenir de véritables exhausteurs de goût. Alors quelle meilleure saison que le plein été pour inviter les fleurs dans nos assiettes ?

Emilie Beraud



SABLÉS FLEURIS

Préparation : 10min, Cuisson : 12 min, Attente : 1h15, **20 biscuits**
Ingrédients : 50g de sucre, 1 c à soupe de zeste d'orange, 2 c à café de zeste de citron, 100g de beurre doux à température ambiante, 2 c à café d'essence de vanille, 150g de farine, 1 pincée de sel, 20 fleurs de pensées sauvages.

Méthode : Dans un bol mélanger le sucre, les zestes d'orange et de citron. Ajouter le beurre et la vanille, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une consistance de pâte humide mais ferme. Retirer la pâte du bol et l'envelopper dans un linge fin. Réfrigérer environ 1h. Pendant ce temps, retirer les tiges des pensées et les arranger sur une grande feuille de papier cuisson. Placer une autre feuille dessus, puis déposer une

grande surface plane par-dessus, surmontée de plusieurs livres lourds. Laisser presser au moins 30 minutes. Préchauffer le four à 160°C. Tapisser de papier cuisson une plaque à biscuits. Enfariner la surface de travail et étaler la pâte (1/2cm d'épaisseur). Découper les biscuits à l'emporte-pièce. Les transférer sur la plaque au réfrigérateur 10 à 15 minutes. Cuire au centre du four 8 à 10 minutes. Les biscuits doivent être à peine colorés sur les bords, et encore un peu mous. Retirer la plaque du four et presser délicatement les fleurs sur les biscuits, pour les faire adhérer. Ne pas appuyer trop fort, la chaleur des biscuits sera suffisante. Saupoudrer de sucre. Laisser refroidir sur une grille et servir.